Dossier de candidature pour un aménagement

Prix Bâtiment et Aménagement durables Grand Est 2017

à retourner au plus tard le 16 janvier 2017

CONDITIONS D'ELIGIBILITÉ et CONSEIL POUR LA REDACTION

*Pour faire **candidater** un aménagement au Prix Bâtiment et Aménagement durables Grand Est 2017 :*

- *L'opération doit correspondre à un quartier ou à un espace public (ne sont pas éligibles : document d'urbanisme, ouvrage d'art unique si non intégré dans un projet plus global)*
- *Elle doit être localisée dans la région Grand Est*
- *Un projet de quartier sera éligible s'il est totalement livré ou livré partiellement avec les conditions suivantes :*
  - *au moins 50% de tous les permis de construire (en nombre ou en surface) des bâtiments prévus ont été déposés*
  - *les aménagements généraux (eaux pluviales, voieries, espaces verts, etc.) et les équipements associés ont été réalisés ou sont majoritairement réalisés*
  - *au moins un bâtiment doit avoir été livré et occupé*
- *Un projet d'espace public sera éligible s'il est livré en totalité.*

LQE, l'ARCAD et Energivie.Pro se réservent le droit de demander des pièces supplémentaires aux candidats afin de vérifier que leur opération répond aux critères d'éligibilité. En cas de non remise des pièces demandées dans les délais impartis, la candidature pourra être refusée. LQE, l'ARCAD et Energivie.Pro sont souveraines dans la décision d'accepter ou de refuser des dossiers.

***Le dossier est à remplir en totalité** (préciser "non traité" en face des critères que vous n'avez pas abordés). Un dossier jugé incomplet pourra être refusé. Chaque critère de la partie B est lié à une note. S'il est non renseigné, l'évaluation de ce critère sera égal à 0, sauf si le contexte du projet justifie ce choix.*
Toute annexe non demandée ne sera pas forcément prise en compte dans l'évaluation de votre dossier.

ATTENTION : dossier à remplir numériquement (en cas de problème, contactez-nous pour une version papier)

PARTIE A : RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Pour les espaces publics : ne pas remplir les critères suivis d'un astérisque *.

1. Renseignements sur le maître d'ouvrage :

Maître d'ouvrage (raison sociale) : *Commune de CHAMPNEUVILLE*

Adresse : *9 rue de l'Eglise 55100 CHAMPNEUVILLE*

Nom de la personne à contacter : *LEFORT Daniel*

Téléphone : *0329858027* Mobile : *0672963918*

E-mail : *mairie.champneuville@orange.fr*

2. Renseignements généraux sur l'opération :

Intitulé de l'opération : *Requalificaton d'une friche en Jardin Public et Théâtre de verdure*

Adresse de l'opération : *9 rue de l'église 55100 CHAMPNEUVILLE*

Nombre d'habitants de la commune d'implantation : *125*

Zone (urbaine, semi-urbaine, rurale) : *RURALE*

Bassin de vie de l'opération : *Grand Verdun*

Distance avec le bassin de vie : *inclu*

Activités économiques présentes sur la commune et/ou du bassin de vie : *agricole*

Type d'aménagement *(quartier, espace public…)* : *jardin-théâtre public*

Type d'intervention *(déconstruction, réhabilitation, construction, aménagement paysager…)* : *requalification d'une friche*

Types de bâtiments ou d'équipements *(logements, commerces, …)** :

Types d'espaces publics *(route, parc, parking…)* : *parc*

Stade d'avancement (en cours, achevé) : *achevé et évolutif* Si en cours, préciser l'état d'avancement *:*

Date de dépôt du permis d'aménager (le cas échéant) : *sans objet*

Date de début des travaux : *juin 2014*

Date de livraison (effective ou prévue) : *juin 2016*

Surface en m^2 de la parcelle/zone : *2250*

Surface en m^2 des aménagements : *2250*

Surface en m^2 des bâtiments* :

Nombre de bâtiment(s)* :

Capacité d'accueil de l'aménagement (préciser selon les cas : nombre d'habitants, nombre de commerces…) : *l'espace pourrait accueillir toute la population du village (125 Hbts)*

Type de marché : *MAPA pour un Groupement d'Entreprises*

Certification / Labellisation (ex : AEU, HQE Aménagement, Label Eco-quartier…) *(fournir un justificatif le cas échéant)* : *non traité*

Démarche libre (auto-déclaration) : *demande d'être entreprise d'insertion au groupement d'entreprises*

Eléments de cadrage et de planification (PLU, Agenda 21, PLH, SCOT…) : *Ddémarche(avec CPIE, mairie-conseil et caisse des dépots)*

Descriptif résumé de l'opération, vos objectifs et vos commentaires en tant que maître d'ouvrage (30 lignes maximum) : *Descriptif : Jardin public, Théâtre de Verdure, jardin partagé et accessible, jardin participatif et évolutif, Jardin - Théâtre :nous avons voulu que ce lieu soit « multifonctions » !Ce projet est le prolongement de notre expérience particulièrement positive vécue lors de la réhabilitation de la mairie et de notre salle. La commission Européenne ayant pris notre rénovation énergétique comme un exemple réussi de mise en pratique du Développement Durable au niveau local.. Nous avons voulu associer les habitants à ce projet, pour une meilleure appropriation du lieu, une fabrication « participative » du jardin qui sera également en évolution permanente. Exploiter nos ressources propres, pour diversifier notre site sans le dénaturer en créant et en préservant les micro-reliefs et les écosystèmes variés. Préserver notre patrimoine avec la prise en compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux est un challenge qui doit nous permettre de vivre agréablement dans notre village*

Le 1er objectif était de redonner vie à un lieu public en friche dans le cadre du Grenelle de l'environnement, de poursuivre notre mise en pratique du Développement Durable . Construire un lieu de

vie « intergénérationnel » adapté aux exigences réglementaires d'accessibilité, un espace ludique avec une dimension culturelle et enfin un outil pédagogique de sensibilisation-éducation au respect du bien commun pour les générations futures. Une signalétique avec panneaux pédagogiques a été mise en place. Basé sur une conception participative, le jardin est un support d'expression, de sensibilisation et de mobilisation en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable. Déjà de nombreux « utilisateurs hors commune » ,(associations, écoles, collèges, groupes divers de jeunes) profitent des possibilités qu'offre le jardin en terme de découverte et de compréhension des enjeux de la biodiversité.

Pour l'appel d'offres nous avons demandé un groupement d'entreprises (avec entreprise d'insertion)avec des compétences de formation d'animation en lien avec notre démarche de développement durable. Avec le défrichage, le chantier a été réalisé sur 2 ans pour permettre de s'adapter aux saisons en particulier pour le déplacement d'arbustes , le toilettage des arbres frutiers,la surveillance des écosystèmes decouverts et vérifier la stabilisation des sols et faire le meilleur choix pour l'implantation des jeux.

3. Les acteurs intervenants sur l'opération :

Maître(s) d'œuvre / Urbaniste(s) / Architecte(s) (NOM - adresse – téléphone – e-mail) :

Entreprendre Durable (SAS) Place de la République 55120 CLERMONT EN ARGONNE

Assistant(s) à Maître d'Ouvrage (NOM – adresse) :

sans objet

Bureau(x) d'études (spécialité - NOM - adresse) :

Atelier Le BALTO,Auguststrasse 69 D - 10117 BERLIN

Noms des entreprises ayant réalisé les aménagements (NOM - adresse) :

Les Chantiers du Barrois (SAS) 2 rue André Lallemand 55000 BAR LE DUC

Autres intervenants et partenaires :

Centre Permnent d'Initiatives à l'Environnement (CPIE Meuse)

Centre d'Architecture de l'Urbanisme et Environnement (CAUE)

Architecte conseil et Paysagiste conseil de l'état (DDT Meuse)

Lycée professionnel Freyssinet de Verdun: sections bois, maconnerie et métallerie

AFPA de Verdun

Les habitants du villagel

PARTIE B : RENSEIGNEMENTS SUR LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE, ECONOMIQUE ET SOCIALE DE L'AMENAGEMENT[1]

Pour les espaces publics : ne pas remplir les critères suivis d'un astérisque *.

Evaluation – Indicateurs environnementaux :

Emission de Gaz à Effet de Serre *(préciser si prévue ou réelle) : zéro déchets*

[1] Critères d'évaluation s'appuyant sur le référentiel HQE Aménagement

Autres indicateurs environnementaux *(étude d'impact environnemental, énergie grise, bilan carbone, consommation d'eau…)* : *sans impact*

Pour chaque critère, penser à détailler les dispositions mises en œuvre sur l'aménagement et dans les cahiers des charges imposés aux opérateurs (opérateur = tout acquéreur de terrain).

MANAGEMENT DE L'OPERATION

Procédure mise en place pour optimiser l'effort de développement durable de l'opération :

	Dispositions mises en œuvre	Note
1) Pilotage de l'opération *(objectifs, planification, choix et formation des intervenants, intégration de prescriptions dans les pièces contractuelles et cahiers des charges…)*	*Les critères de sélection pour recruter le bureau d'étude idoine nous ont amené à recruter un bureau de Berlin. Venu en train et resté en résidence pour réaliser une étude qui nous a donné entière satisfaction.* *Marché de travaux (procédure adaptée) pour un groupement d'entreprises Solidaires avec critaires d'attribution: 20%qualité technique,10 % formations dans le domaine de compétences nécessaires, 10 % capacité d'animation et de formation, 10 % capacité à travailler en équipe et à mutualiser des compétences, 20 % capacité à intégrer une démarche exemplaire au titre du développement durable et 30% prix.* *Choix du maitre d'œuvre pour ses compétences et son expérience en chantiers "nature"* *Présence quotidienne du maitre d'ouvrage et une réunion de chantier par semaine pendant les travaux*	
2) Participation et concertation *entre les acteurs du projet, les habitants et les futurs usagers et gestionnaires*	*Réunions publiques et débats en conseil municipal à chaque étape du projet :* *- validation de l'étude, choix des jeux, emplacements des diverses structures avec la population en présence des architectes paysagistes et du maitre d'oeuvre* *- présentations et animations d'ateliers pour la population avec le groupement d'entreprises et le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE)*	
3) Evaluation et suivi de la performance *(outils utilisés, étude d'impact environnemental (préciser si obligatoire ou non), certification/label, AMO, suivi d'indicateurs, bilan…)*	*un suivi dans le temps avec le CPIE Meuse est prévu pour pousuivre les animations et l'entretien de l'espace.*	

ASSURER L'INTEGRATION ET LA COHERENCE DU QUARTIER AVEC LE TISSU URBAIN ET LES AUTRES ECHELLES DU TERRITOIRE

4) Territoires et contexte local	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Cohérence avec l'agglomération et le territoire *(pertinence par rapport aux échelles plus larges (quartier, ville, communauté de communes), aux politiques globales et stratégies de planification) – fournir des justificatifs autres que documents réglementaires*	*La commune appartient à la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun qui est Territoire à Energie Positive et Croissance Verte, notre "jardin" est unique de par ses multiples vocations ,notamment pédagogiques*	

Intégration urbaine et interfaces avec le tissu existant *(aménagement de la parcelle pour les besoins du site, liaisons et déplacements inter-quartiers, valorisation des spécificités du site)*	*voir ci-dessous*	
Interactions et complémentarités *(fonctions des bâtiments et espaces publics par rapport aux quartiers ou espaces voisins ?)*	*Le jardin est attenant au batiment abritant la mairie et une salle multifonctions renovées en 2013 avec un maximun de critères répondant au développement durable, cette proximité permet des animations à la fois en extérieur et en intérieur.*	

5) Densité	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Choix du site *(renouvellement urbain, dent creuse, extension urbaine)*	*requalification d'une friche*	
Compacité et densité pour une utilisation économe de l'espace	*Notre volonté de multiplier les vocations nous obligeaient à nous adapter aux problématiques rencontrées lors des travaux pour optimiser chaque espace . (voir hôtel à insectes,observatoire à oiseaux, protection fourmilière, installation de jeux, terrain de pétanque, pose d'une signalétique , aire de pique-nique, scène de théâtre)*	
Equilibre entre les espaces bâtis et les espaces libres et gestion des emprises	*pour ce projet les espaces bâtis ne sont pas concernés nous avons conservé un préau existant très utiles lors de temps "capricieux"*	

6) Mobilité et accessibilité	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Désenclavement et accessibilité au site, aux bâtiments et aux espaces publics *(usagers dont personnes à mobilité réduite)*	*le jardin est accessible aux personnes à mobilité réduite*	
Gestion des déplacements, des stationnements et des livraisons *(acheminement des marchandises, stationnements prévus)*	*il n'y a pas de besoin d'approvisionnement ,pas de création de place de stationnement : utilisation de l'existant*	
Développement des modes de transports doux *(transports en communs, pistes cyclables, cheminements piétons, raccordement au réseau existant)*	*une voie verte est en cours de construction en Vallée de Meuse, une signalétique est prévue pour conduire au jardin (à 500m)*	
Maîtrise de la pollution atmosphérique et sonore *(réduction des nuisances générées par les transports, espace co-voiturage)*	*le site en lui-même ne génère pas de nuisance.*	

7) Patrimoine, paysage et identité	Existant et dispositions mises en œuvre	Note

Valorisation du patrimoine urbain/rural, architectural et culturel	*Nous souhaitions montrer également l'importance de nos paysages sur le bien être de chacun . (voir commentaire en fin du document)*	
Valorisation du patrimoine naturel *(diversité et continuité des paysages, valorisation des végétaux et des eaux de surface comme éléments paysagers)*	*lors du défrichage, chaque petit eco-système et micro relief a été préservé : une fourmilière, un carré de Carex, tas de bois mort à hérisson,arbres fruitiers.*	
Architecture/aménagement adapté et lutte contre la standardisation *(traitement des espaces intermédiaires, diversité architecturale)*	*Pour utiliser les résidu d'élagage nous avons construit un mur végétal pour l' élagage de type noisetier et une ramée pour tous les banches "informes" ce qui permet d'éviter la tonte à cet endroit*	

8) Adaptabilité et évolutivité	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Adaptation au changement climatique *(prévenir les risques climatiques : inondations, tempêtes, tremblements de terre, canicules, etc.)*	*Jardin aménagé selon le principe clairière en conservant les arbres et arbustes existants , facile de choisir pour être à l' ombre ou au soleil à l'abri du vent ou pas*	
Approche prospective pour anticiper les besoins futurs *(modularité des espaces / réversibilité, usages multiples des espaces, possibilité d'extension et de reconversion futures)*	*100% des matériaux utilisés sont naturels et locaux* *Moduler chaque espace reste possible à la demande. Le jardin occupe toute la surface du terrain , proprité de la commune ,il n'est pas envisager d'extension c'est pour cette raison que dès le départ nous avons voulu un jardin "évolutif".*	

PRESERVER LES RESSOURCES NATURELLES ET FAVORISER LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DE L'AMENAGEMENT

9) Gestion de l'eau	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Eaux pluviales *(perméabilité du sol, rétention en cas de forte pluie et prévention du risque d'inondation, récupération de l'eau de pluie (pour quel usage ?), toiture végétalisée…)*	*la configuration du terrain et les aménagements réalisés permettent d'absorber les précipitations*	
Eaux usées et assainissement *(limitation de l'impact sur l'environnement, gestion alternative des eaux usées, toilettes sèches…)*	*sans objet pas d'eaux uséest*	
Cycle de l'eau *(protection de la ressource en eau, préservation des eaux souterraines)*	*sans objet*	
Eau potable *(qualité et quantité, sensibilisation des usagers, maîtrise et suivi des consommations)*	*pas nécessité de raccordement au réseau*	

10) Sols	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Maîtriser les pollutions potentielles du sol *(étude de sols, dépollution, prévention…)*	*sans objet*	

11) Energie et climat	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Mode d'approvisionnement en énergie à l'échelle du quartier *(mutualisation, diversification des énergies…)*	*sans besoin d'énergie*	
Efficacité énergétique *(limitation de la consommation énergétique des bâtiments et des équipements publics…)*	*sans objet*	
Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre *(en phase travaux et exploitation ; utilisation d'un logiciel de simulation ?)*	*Présence quotidienne du maitre d'ouvrage et une réunion de chantier par semaine pendant les travaux*	
Maîtrise et réduction des consommations énergétiques *(pendant l'exploitation : sensibilisation des exploitants et des usagers)*	*Pendant les travaux, les entreprises*	
Développement des énergies renouvelables *(types d'énergies renouvelables, pour quel usage, auto-production…)*	*sans objet*	

12) Matériaux et équipements	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Choix des produits et matériaux d'aménagement *(liste des matériaux, produits, impact environnemental et sanitaire, réemploi, filières locales…)*	*Réutilisation sur place de toute la terre des remblais et des pierres lors des terrassements nécessaires , seulement besoin d'un apport de calcaire "local" pour la réalisation du sentier de promenade fut utile . pour la éalisation du sentier nous avons testé un liant végétal , (technique pratiquemnt inconnue dans notre région)*	
Mobilier urbain *(durabilité, impact environnemental, social, sanitaire)*	*tout le mobilier est en douglas "local" (imputrescible)et les jeux en robinier non traité.*	
Gestion optimisée des déblais et remblais	*l'objectif de départ était bien de ne pas sortir de déblais ni apport de remblais ,tout à éte réutilisé sur place ou utilisé pour recréer de micro relief utiles à la biodiversité du site.*	

13) Déchets	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Déchets de chantier *(limitation, tri, stockage, collecte, valorisation et traitement)*	*La gestion des déchets ne concernait que des déchets verts et d'élagage(traités su place)*	
Déchets d'usage *(sensibilisation des usagers aux impacts des déchets, efficacité de la collecte, traitement et valorisation)*	*Poubelles de tri avec plaquette explicative à l'entrée du site sous le préau*	

14) Ecosystèmes et biodiversité	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Préservation de la faune et de la flore ou mesures compensatoires	*Tous les micro-ecosystèmes découverts lors du défrichage ont été conservés(fourmilière, hérisson,insectes) et fabriquer en atelier participatif des nichoirs pour les oiseaux*	

Gestion durable des espaces verts	*Seul le centre du jardin demande le passage d'une tondeuse, près de la moitié du jardin reste à l'état naturel avec un entretien par an*	

15) Santé	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Nuisances et atouts *(sonores, olfactifs, visuels pour les usagers principalement concernant l'exploitation et moins sur le chantier)*	*la beauté du jardin nous est régulièrement signalée,son implantation est naturellement bonne*	
Qualité de l'air extérieur	*sans objet*	
Risques sanitaires, naturels et technologiques *(champs électromagnétiques, sites et sols pollués par l'usage, inondation, risques géologiques, sismiques, site SEVESO, stockage et transport de matières dangereuses…)*	*sans objet*	

PROMOUVOIR UNE VIE SOCIALE DE PROXIMITE ET CONFORTER LES DYNAMIQUES ECONOMIQUES

16) Economie du projet	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Marché *(anticipation et encadrement de l'impact économique de l'opération, inscription du projet dans une dynamique de développement local)*	*Marché qui s'inscrit dans une mise en pratique du développment durable effective depuis 2008 pour la commune*	
Investissement financier et coût global de l'opération *(la conception en coût global est la prise en compte, dès la phase d'investissement, de tous les coûts liés à un aménagement afin de parvenir à la combinaison la plus avantageuse des dépenses d'investissement, d'entretien et de fonctionnement pendant la vie de l'aménagement, avec pour objectif, l'optimisation du coût total : soit le coût global)*	Coût de l'aménagement hors bâtiment HT : *150840* Ratio du coût d'aménagement hors bâtiment HT/m^2 : *67* Dont foncier : Propriété foncière (publique, privée) : *publique* Dont études : *5650* Dont travaux réalisés : *145190* Dont travaux prévus : *152421* Aides financières (montants et acteurs des aides) : *DETR : 48 000, Département: 10 000 €, Région : 15 000 €, Reserve Parlementaire 28 000 €, Communauté de Communes : 8 000 €.* Calcul en coût global réalisé : ☒ oui *(fournir votre calcul en pièce jointe)* ☐ non	
Montage financier pour équilibrer le budget	*Subvention 109 000 € , autofinancement 41840 €*	
Maîtrise foncière *(phasage de l'opération dans les acquisitions foncières, les travaux et la commercialisation des parcelles)*	*sans objet*	
Prix de vente*	Prix moyen du marché local : Prix moyen de vente :	

17) Fonctionnement social et mixité	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Programmation et fonctions de l'aménagement *(répond-il aux enjeux du territoire ? Taille des parcelles, habitat partipatif)*	*Au-delà de sa vocation ludique, une signalétique permet de se sensibiliser à la protection de notre environnement pour les générations futures.*	
Mixité sociale et générationnelle	*La configuration du jardin permet à toutes les tranches d'ages de co-habiter*	
Mixité et diversité fonctionnelle *(usages, échelles)*	*Un lieu de rencontre très convivial réalisé avec les moyens de la commune mais qui répond également à diverses demandes , dèjà plusieurs groupes de 20 à 60 enfants (y compris des associations d'enfants en dificultés)sont venus profiter de cet espace*	

18) Ambiances et espaces publics	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Ambiances sonores, visuelles et hygrothermiques *(qualité des espaces publics pour le confort des usagers : vent, soleil, pluie, bruit, vues, etc.)*	*Les usagers du jardin se sentent protégés par l'ambiance clairière , au milieu d'arbres ,de verdure et de matériaux naturels avec vue sur la Vallée de la Meuse (site Natura 2000).*	
Sécurité publique *(sentiment de sécurité des usagers)*	*Ex : pour l'aire de réception des jeux nous avons réutilisé le broyat de végétaux résineux qui est parfaitement sécurisant (pas de synthétique)*	
Partage des espaces publics *(création d'interactions sociales)*	*Plusieurs foyers de Verdun, enfants et/ malades ont pris contact pour profiter du jardin.*	

19) Insertion, formation et sensibilisation	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Sensibilisation et insertion des habitants existants et des futurs usagers *(sur les particularités de l'opération concernant le développement durable, permettre le développement d'associations et d'initiatives locales, prévoir des espaces et des locaux pour accueillir les activités collectives)*	*En 2008 la commmune s'est engagée dans la mise en pratique du développement Durable pour la rénovation de la mairie et de la salle multifonfonctions (Prix d'excellence LQE 2013), la concrétisation de ce projet est dans la continuité.* *Un Barbecue convivial à la disposition des habitants a été construit par les sections maçonnerie et métallerie du lycée Professionnel Freyssinet de Verdun*	
Insertion professionnelle *(des personnes en difficulté)*	*Une scène en douglas installée au milieu du jardin(-théâtre) à donné l'idée de faire naitre une troupe de théâtre au village , avec notament des enfants en dificultés*	
Emergence de nouvelles compétences *(formations, chantier-école…)*	*Le réalisation de certains travaux confiés à nos partenaires ont permis de montrer la pertinence de la mise en pratique du développement durable.* *Ex : échanges avec des élèves du lycée professionnel lors de la fabrication du barbecue ou lors de la conception et la pose d'un hotel à insectes réalisé par l' AFPA de Verdun*	

20) Attractivité, dynamiques économiques et filières locales	Existant et dispositions mises en œuvre	Note
Développement du tissu local d'entreprises	*Il n'y a que des entreprises agricoles (voir ci-dessous)*	

Création ou renforcement de filières locales	*40% du territoire est en Natura 2000, le jardin est également un "outil" qui permet aux agriculteurs du village d'être sensibles à la protection de la biodiversité et du bien fondé des Mesures Agro-Environnementales(3 / 4 agriculteurs ont signé des M A E).*	

Détail d'un aspect innovant de votre projet (facultatif) :

Si votre projet est particulièrement innovant sur un point particulier en lien avec le développement durable (détail technique, matériau, management de l'opération, etc.), pourriez-vous le détailler et joindre des photos/graphiques/détails si possible ? Cela permettra de pouvoir valoriser ces innovations.

La démarche participative, les temps d'échange et de mobilisation des habitants et en particulier des jeunes ont été le point fort dès la conception du projet. Le conseil municipal a porté de manière forte les propositions des futurs usagers qui ont donné lieu à des débats d'idées très enrichissantes (souvent concrétisées). Les chantiers participatifs lors de la réalisation ont été des moments importants de sensibilisation à la nature ordinaire et au développement durable. Un lieu évolutif avec une multiplicité de vocations permettant de pérenniser la dynamique de mobilisation des jeunes et citoyens actifs. Une réalisation qui confirme notre engagement dans la mise en pratique du développement durable. L' entretien et le "fonctionnement" du jardin ont été pris en compte dans l'étude pour laisser sur place tout matériaux et déchets Verts ou d'élagage (ex: réapprovisionnement et extension du mur végétal et de la ramée. Un espace d'environ 60 m² n'a pas été intégreé dans les travaux pour permettre aux enfants de poursuivre la réalisation de leur cabane dans les arbres!

Autres caractéristiques et commentaires :

La multiplicité des vocations du Jardin et son enrichissement continu , exemple : en 2017pour un enrichissement culturel, nous allons installer un "Jardin du OUI", sur 25 m² un oeurvre d'art en réseau dans les communes de France pour dire OUI, OUI à la biodiversité et OUI à la Paix (notre village est en Zone Rouge à 10 km de Verdun)

Extrait des demandes de subventions !

« Si le paysage est un art, il ne se limite pas à la sphère des représentations : il commence in-situ, et à ras de terre, avec la culture du sol et des végétaux. Le paysagiste est à la fois artiste, ingénieur et paysan : un artisan inspiré, un créateur terre à terre. Homme d'atelier et de terrain, il assume tour à tour la conception du projet, sa réalisation et son suivi. Il réinvente à sa manière l'un des sens du mot art, qui ne dissocie pas la technique d'une visée esthétique. Il mobilise ainsi une pensée qui n'oublie jamais le concret, pour produire une œuvre à la fois sensible et intelligible, lisible et visible pour l' œil du corps et celui de l'esprit – une pensée – paysage ». Michel COLLOT 2011.

C'est en partant de cette idée que nous avons voulu concrétiser notre projet.

Le Maire Daniel LEFORT

Je soussigné(e) …….., maître d'ouvrage du projet ……

…….. autorise la

publication des informations et des photos fournies pour le Prix Bâtiment et Aménagement durables Grand Est 2017 lors de la remise des prix, dans les publications et sur les sites Internet de LQE, ARCAD et Energivie.Pro, même si mon dossier n'est pas présélectionné ou lauréat.

A …… le…….. Signature :

Documents à joindre à votre dossier de candidature :

- *un **plan de situation** du projet, un **plan de masse** en précisant l'orientation Nord-Sud et les bâtiments pour lesquels les permis de construire ont été délivrés le cas échéant ;*
- *l'extrait du **PLU** (ou similaire) concernant la zone où est situé le projet*
- *le détail des **coûts** de l'opération d'aménagement*
- *le **calcul du coût global** (le cas échéant)*
- *les **justificatifs de certification** ou de labellisation (le cas échéant) ;*
- *des **photos** de l'opération (avec intégration du tissu existant avoisinant, entre 5 et 15 photos, format jpg, taille minimale par photo : 800 Ko)*
  Auteur des photos : l (si plusieurs auteurs, inscrivez-les dans les noms des fichiers)

*L'ensemble des pièces est à envoyer à LQE en **version numérique** :*

- *soit par e-mail à contact@lqe.fr (message de moins de 8 Mo ; demander un accusé de réception)*
- *soit en téléchargeant le dossier compressé sur une plate-forme gratuite de téléchargement (ex : http://demo.ovh.com) et en nous envoyant le lien vers le dossier (à contact@lqe.fr),*
- *soit par courrier postal sur un CD ou un DVD à LQE – 62 rue de Metz – CS 83333 – 54014 NANCY Cedex.*

Merci d'avoir candidaté au Prix Urbanisme et Aménagement durables.

Prix organisé par : *En partenariat avec :*

Contacts :

***LQE** – Ophélie JOST - contact@lqe.fr – tél : 03 83 31 09 88 – www.lqe.fr*
***ARCAD/PQE** – Marie-Laure AUBRIOT – mlaubriot@arcad-ca.fr – tél : 03 25 94 41 18*
http://www.arcad-ca.fr
***Energivie.Pro** – Katharina BROCKSTEDT et Marina GASPARD - energivie.pro@insa-strasbourg.fr*
tél : 03 88 14 49 86 - http://www.energivie.info/centre-ressources

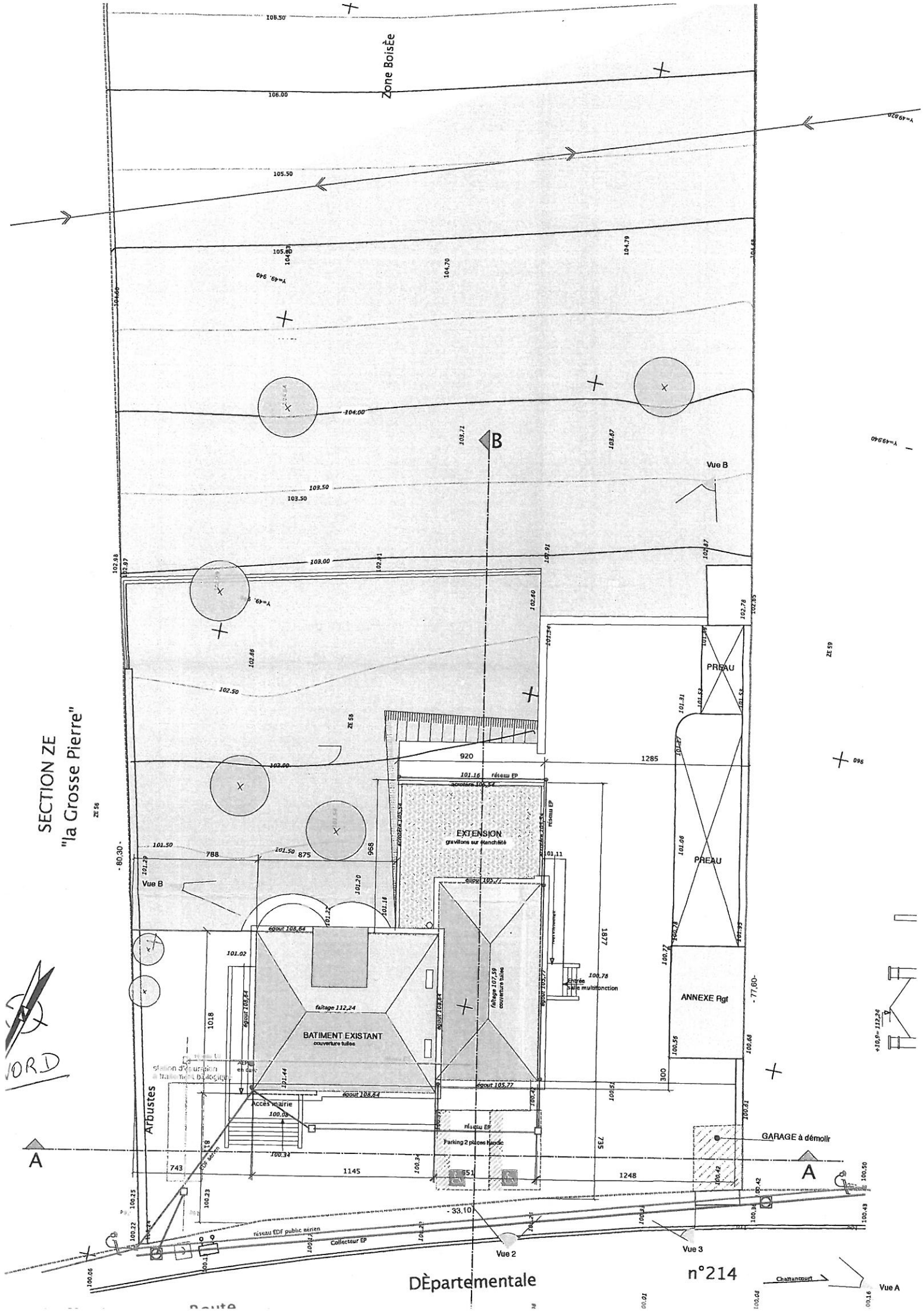
SECTION ZE
"la Grosse Pierre"
Zone Boisée
EXTENSION
gravillons sur étanchéité
BATIMENT EXISTANT
couverture tuiles
faîtage 112,24
faîtage 107,59
couverture tuiles
égout 108,64
égout 105,77
égout 105,84
réseau EP
Entrée
Salle multifonction
PREAU
PREAU
ANNEXE Rgt
GARAGE à démolir
Accès mairie
Parking 2 places Handic
Arbustes
Vue B
Vue B
Vue 2
Vue 3
Vue A
A
A
B
réseau EDF public aérien
Collecteur EP
DÈpartementale
n°214
Chaffancourt
NORD

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Département :
MEUSE

Commune :
CHAMPNEUVILLE

Section : ZE

Échelle d'origine : 1/1000

Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 12/02/2010
(fuseau horaire de Paris)

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
VERDUN

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

©2007 Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique

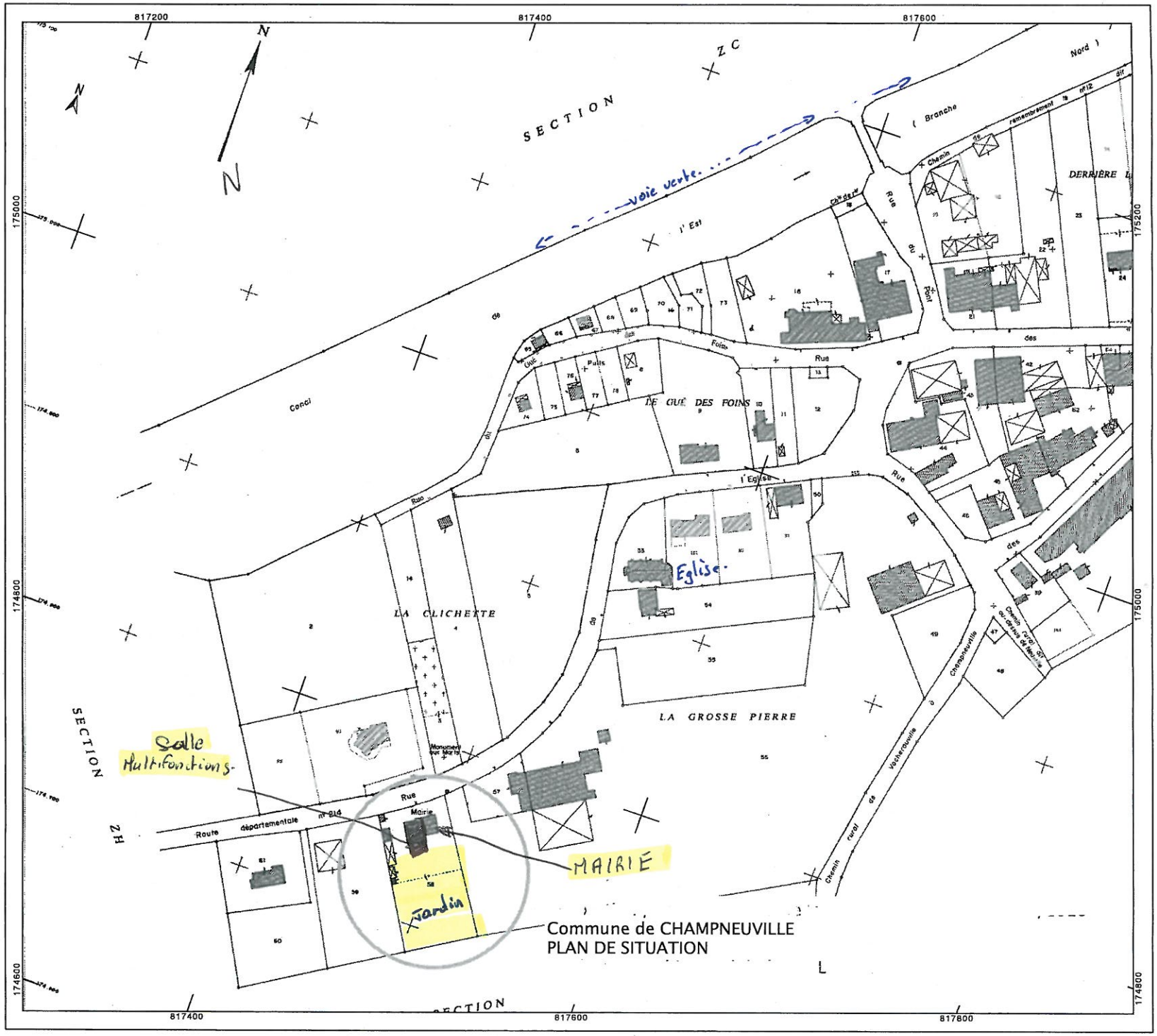

Exemples de chantiers participatifs et animations

Réalisation d'un TAG Végétal

Explications avant ré-aménagement de la ramée

Construction de l'hôtel à insectes

Fabrication d'une cabane en Saules

Plantation d'un arbre pour la COP 21

Vue aérienne du Jardin

Les jeux

La cabane dans les arbres

La vie au jardin

Des musiciens en résidence

La fourmilière, sensibilisation à la biodiversité !

Répétition de la troupe de théâtre

Les enfants du village

Visite de l'école du regroupement